

MOT DES COPRÉSIDENT-E-S

Comme pour toutes et tous, l'activité de l'Association VIOLENCE QUE FAIRE (VQF) en 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19. Suite au semi-confinement de mars, toute l'équipe du Secrétariat a basculé en télétravail, avec comme principale préoccupation celle de continuer à être au service des personnes confrontées à la violence conjugale et d'assurer la continuité du service de conseil en ligne dans les délais habituels. C'est dans ce contexte de réorganisation qu'Amanda Terzidis a pris ses fonctions de coordinatrice remplaçante durant le congé maternité de la titulaire du poste Marion Labeaut, un défi qu'elle a relevé avec brio.

Financièrement, nous avons la grande satisfaction de vous faire part de différentes bonnes nouvelles survenues en 2020 :

- Nous avons pu compter lors de cette période sur le soutien indéfectible de la Fondation OAK qui nous a fait un don exceptionnel de CHF 10' 000.- en plus de leur soutien habituel.
- Le Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises (CLAFV) nous a également fait un don de CHF 1000.pendant cette période et nous tenons à le remercier chaleureusement.
- Suite à l'audit de l'Association, le canton de Vaud a débloqué rapidement des fonds afin que nous puissions engager une personne en charge de la comptabilité, ce que nous n'avions jamais eu les moyens de faire jusqu'alors. Nous avons engagé Jeremy Darmon à 30% pour occuper ce poste dès juillet 2020.
- Fin 2020, la Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales (CLASS) nous a informé-e-s que tous les cantons romands acceptaient au minimum de doubler leurs subventions dès 2021. Cette nouvelle est un grand soulagement pour les membres du Comité ainsi que les employé-e-s de VQF.

Par ces lignes, nous tenons vraiment à remercier la CLASS et les cantons romands pour leur soutien et leur confiance. La période de semiconfinement a montré une fois encore à quel point ce service, unique et accessible de manière anonyme, est un maillon important de la chaîne de prévention des violences au sein du couple en Suisse romande. SUITE EN PAGE 2

2020: UNE ANNÉE INCERTAINE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été particulièrement marquée par l'incertitude liée à la pandémie due à la maladie COVID-19 qui a bouleversé les habitudes de travail et fait craindre une péjoration des situations de violence au sein du couple et de la famille. Du côté de VQF, les projets prévus en 2020 qui nécessitaient notamment des rencontres ont dû être annulés ou reportés en raison de la pandémie et du congé maternité de la coordinatrice. Les forces du Secrétariat se sont centrées sur la continuité du service de conseil en ligne. L'incertitude touchait également la pérennisation du financement du fonctionnement de l'Association. En effet, VQF était dans l'attente d'une réponse de la CLASS suite à la sollicitation d'une recommandation pour un triplement des subventions cantonales allouées à VQF. En effet, le traitement de cette demande par la CLASS a été retardé à cause des impératifs liés à la crise sanitaire. Ce sera finalement fin 2020 que VQF apprendra avec soulagement la décision de l'ensemble des cantons de Suisse romande d'augmenter leurs subventions dès 2021.

Monitoring de la situation de la violence domestique dans le contexte de crise sanitaire et de semi-confinement

Dans ce contexte de crise sanitaire et de semi-confinement, dès la mi-mars 2020, VQF a participé au monitoring de la situation de la violence domestique dans les cantons de Genève et Vaud, mis en place respectivement par le Bureau genevois de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) et Bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) en collaboration avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud. Face à la nécessité de récolter des données faisant état de l'évolution de la violence domestique pendant la pandémie, VQF a régulièrement transmis à ces bureaux les données de fréquentation du site et du service de conseil en ligne.

Visibilisation du site www.violencequefaire.ch en période de crise sanitaire

La Confédération a mis en place dès mars 2020 la task force Violence domestique et COVID-19 pour évaluer l'évolution de la situation et envisager des mesures au niveau intercantonal le cas échéant. Dans le communiqué de presse du 29.03.2020 du Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les homme (BFEG) annonçant la création de cette task force, le site www.violencequefaire.ch a été cité parmi les ressources d'aide pour les personnes concernées. Certains cantons ont également édité des affiches avec des numéros d'urgences et des services d'aide qui ont été affichées dans les pharmacies, les hôpitaux, les centres sociaux, les magasins d'alimentation entre autres afin de rappeler que même dans ce contexte de crise sanitaire, il est toujours possible d'obtenir de l'aide face à une situation de violence domestique. En ce sens, www.violencequefaire.ch a été cité en première ligne des ressources d'aide sur les affiches des cantons de Genève, du Valais et de Vaud ainsi que sur les réseaux sociaux.



02



SUITE PAGE 1 - MOT DES COPRÉSIDENT-E-S

Au nom des personnes qui ont pu bénéficier de l'aide de VQF et qui souvent nous témoignent combien cela leur a été précieux, nous présentons nos remerciements à tous les subventionneurs et donateurs privés nous ayant soutenu cette année.

Lorsqu'on devient membre du comité de VQF, on se rend vite compte que la charge de travail est conséquente. Durant cette année, le Comité et le Secrétariat ont travaillé sans relâche afin de répondre aux recommandations suggérées par l'audit. Dans ce sens, nous tenons à remercier les membres du Comité pour leur disponibilité, leur rigueur et leur persévérance. Nous espérons que grâce au nouveau poste de comptable et à l'augmentation des subventions publiques, le travail opérationnel pourra se faire entièrement au sein du Secrétariat en 2021. Michèle Gigandet et Christian Anglada, membres du Comité depuis des années, ont démissionné ayant chacun beaucoup à faire dans leur fonction respective. Nous tenons à leur exprimer notre gratitude pour leurs apports et leur engagement afin de faire perdurer l'Association au fil des ans.

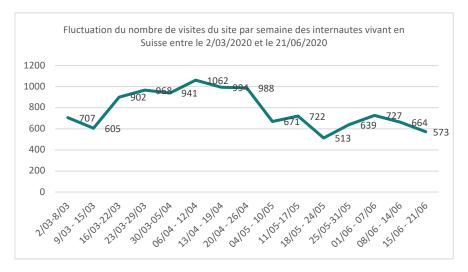
Pour terminer, nous souhaitons remercier chaleureusement toute l'équipe du Secrétariat de VQF pour leur engagement, leur capacité d'adaptation, leur esprit d'équipe et leur professionnalisme. Pour les nommer, ces remerciements s'adressent à la coordinatrice Marion Labeaut, à la coordinatrice remplaçante Amanda Terzidis, à la secrétaire Maria Roma Gasser, au comptable Jérémy Darmon et aux stagiaires successives Sarah Osman et Joséphine Gut. Nous vous sommes très reconnaissant-e-s. Nous remercions également toutes les personnes chargées de la rédaction des réponses en ligne, les institutions partenaires, ainsi que toutes les autres personnes que nous n'avons pas nommées et qui œuvrent dans l'ombre pour soutenir l'Association.

Claudia D'Andrea, Coprésidente Philippe Bigler, Coprésident

Fréquentation suisse du site et du service de conseil en ligne durant le premier semiconfinement

Durant l'année 2020, le site <u>www.violencequefaire.ch</u> et le service de conseil en ligne ont vu leurs fréquentations par des internautes vivant en Suisse particulièrement augmenter aux mois d'avril et mai, au début du premier semi-confinement. Cette hausse n'a cependant pas perduré au-delà de la période mi-mars à mi-juin et le reste de l'année la fréquentation du site a même diminué par rapport à 2019, tandis que celle du service de conseil en ligne est restée stable. Il est à relever qu'en 2020, les questions de Suisse de l'entourage de personnes confrontées à la violence au sein du couple ou de la famille ont particulièrement augmenté par rapport à 2019. Ainsi, ces questions de l'entourage (hors questions de la rubrique « jeunes » de l'entourage) représentent 30% du nombre total de questions, alors que ce chiffre était de 22% en 2019, passant ainsi de 79 questions en 2019 à 100 en 2020.

Dès le début du semi-confinement, le site <u>www.violencequefaire.ch</u> a connu une hausse du nombre de visites de personnes résidant en Suisse. La semaine précédant le confinement partiel, le site recevait environ 600 visites par semaine. Dès le 16 mars 2020, le site a reçu 900 visites, pour atteindre un pic début avril à plus de 1000 visites par semaine. Au mois d'avril uniquement, le site a reçu 4'149 visites d'internautes vivant en Suisse, ce qui représente près de 13% du nombre total annuel de visites de personnes résidant en Suisse.



Durant cette même période, le nombre de questions posées par les internautes vivant en Suisse a lui aussi augmenté. En avril 2020, 42 questions ont été posées, pour 27 en avril 2019. Pour le mois de mai, on est passé de 23 questions en 2019 à 43 en 2020. Cette hausse n'a cependant pas perduré au-delà du mois de mai, période de déconfinement, et le nombre de questions provenant de Suisse est donc globalement resté stable sur l'ensemble de l'année 2020.

Durant ces mois d'avril et mai 2020, une proportion plus importante et inhabituelle de questions provient d'internautes de la rubrique « Je suis témoin de violence », il s'agit plus particulièrement de voisin-e-s, d'ami-e-s ou de membres de la famille. En avril et mai 2020, les questions de cette rubrique représentent respectivement 36% et 23% (sans les personnes de l'entourage de la rubrique jeune) du nombre total de questions de personnes de l'entourage de Suisse. En comparaison, en avril et mai 2019, le site a reçu respectivement 22% et 17% de questions de l'entourage. Le site www.violencequefaire.ch a reçu dès le début du semi-confinement des questions ciblées du voisinage qui s'alarmait face à des bruits ou cris suspects :

- « Depuis que je suis en télétravail je soupçonne L'homme vivant dans l'appartement qui se trouve en face du mien de battre sa femme » (reçue le 13 avril 2020)
- « (...) nous avons entendu des cris/hurlements qui provenaient de chez nos voisins (...). Le lendemain (...), cela s'est reproduit. (...). En fait, j'avais déjà entendu ce type de cris une ou deux fois avant le confinement. » (reçue le 24 avril 2020)
- « Un de mes voisins vient de passer par un épisode violent tel que décrit dans votre site. Il (...) vit totalement confiné avec ses deux petits (...). Ne faudrait-il pas délivrer les petits de ce confinement étroit ? (...) je suis/ nous sommes perplexes devant cette situation, mesurant le risque d'intrusion dans cette famille fragile et ne pouvant pas ne rien faire non plus...quels seraient vos conseils ? » (reçue le 24 avril 2020)

Quant aux questions de la part de la famille ou d'ami-e-s, il s'agit d'inquiétude de voir la violence déjà présente s'intensifier avec le confinement :

- « Actuellement, j'ai peur pour elle et surtout pour son enfant ! je n'arrive pas à évaluer si c'est un réel danger pour elle et pour son enfant ! (...) elle a déjà fait appel à la LAVI, mais est-ce que je dois aussi faire quelque chose de mon côté ? » (reçue le 7 mai 2020)
- « J'ai peur pour elle et je ne peux pas me permettre de fermer les yeux sur la situation » (reçue le 26 mai 2020)

COMITÉ : DÉMISSIONS ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS

En 2020, le Comité a vu un changement dans la répartition des responsabilités. À la suite de la démission de la présidente, Madame Michèle Gigandet, une coprésidence a été mise en place. Madame Claudia D'Andrea et Monsieur Philippe Bigler ont été élu-e-s coprésidente et coprésident.

Après de nombreuses années d'engagement et de soutien, la présidente, Madame Michèle Gigandet (membre depuis 2006 et présidente dès 2017), ainsi que le trésorier, Monsieur Christian Anglada (membre de 2008 à 2011 et trésorier dès 2017) ont présenté leur démission.

Le Comité s'est renforcé avec l'élection de trois nouvelles et nouveaux membres: Madame Myriam Saurugger, experte-comptable, au poste de trésorière, Madame Mélina Bello, éducatrice sociale et représentante du Centre d'accueil MalleyPrairie et Monsieur Xavier Pitteloud, intervenant psychosocial indépendant ainsi qu'auprès d'Alternative-Violence, service de consultation pour les auteur-e-s dans la partie romande du canton du Valais.

INTERVENTION ET CITATIONS MÉDIATIQUES

Intervention à la Haute école de travail social (HETS), Genève, mai 2020

Depuis 2010, VQF est sollicitée par la HETS à participer à des modules de sensibilisation et formation des futur-e-s intervenant-e-s sociaux à la problématique de la violence au sein du couple. Cette année, la coordinatrice remplaçante est intervenue pour le module : « Interventions dans le champ des violences domestiques et conjugales - Jeunes et site internet ». Compte tenu des conditions sanitaires et en respect avec les consignes de la HETS concernant l'enseignement en ligne, cette présentation a été donnée à l'aide d'un PowerPoint commenté en audio. coordinatrice remplaçante a pu présenter le site, plus particulièrement la rubrique « Je suis ieune » ainsi que le type de questions fréquentes et le travail de conseil en ligne.

Interview sur Rouge FM - Avril 2020

La coordinatrice remplaçante a été interviewée par la station de radio Rouge FM afin de rendre compte de l'évolution de la situation des violences au sein du couple dans le contexte particulier dû au semi-confinement de la première vague de la pandémie. L'interview a permis d'aborder les différentes solutions possibles pour les victimes.

VISÉE DE PÉRENNISATION FINANCIÈRE

Le rapport de l'audit effectué par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du canton de Vaud sur mandat de la CLASS a été communiqué à VQF le 13 février 2020. Les auditeurs n'ont relevé aucune malversation, ni gestion abusive des subventions, mais a formulé une série de recommandations visant des améliorations comptables et la formalisation de certains processus de gestion. Afin d'y donner suite, le Comité et l'équipe du Secrétariat se sont attelés rapidement à l'étude de la mise en place des mesures correctives. Le temps important consacré par notre trésorière aux aspects comptables ainsi que l'engagement de Jérémy Damon dès le 1er juillet, grâce au soutien financier de la DGCS, ont permis d'avancer rapidement sur ce pan des recommandations. Dès septembre 2020, un plan d'action a été finalisé et transmis aux auditeurs de la DGCS qui en assurent le suivi. Les mesures portent sur la régularité de la comptabilité, l'utilisation conforme des subventions aux buts prévus, ainsi que sur les aspects de la gouvernance et seront mises en place progressivement jusqu'à fin 2021. Le Comité a également recherché un nouvel organe de révision. La fiduciaire Fidinter a été choisie pour assurer ce mandat de contrôle dès l'exercice 2020. En 2020, le Secrétariat de VQF et plus particulièrement la coordinatrice remplaçante Amanda Terzidis a également travaillé à la pérennisation financière de VQF via la recherche de fonds privés. La convention liant la Fondation OAK et VOF étant arrivée à son terme. une nouvelle demande de soutien financier pour les frais de fonctionnement a été déposée pour la période de juin 2020 à juillet 2023. La Fondation OAK a renouvelé son soutien financier à raison de CHF 74'000.- par an. Suite à la campagne de sensibilisation « Désamorçage » menée en 2019 par VQF, la Fondation OAK a décidé d'octroyer un budget supplémentaire de CHF 100'000.- dès 2022 pour la réalisation d'une nouvelle campagne de sensibilisation à destination du jeune public.

Dès qu'elles ont été publiées en octobre 2020, VQF a étudié les <u>Directives relatives à l'octroi d'aides financières</u> dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ordonnance sur les mesures visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (ordonnance contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique), entrée en vigueur le 1er janvier 2020. Le Bureau fédéral de l'égalité entre les femmes et les hommes (BFEG) étant compétent pour l'octroi de ces aides financières, VQF a pris contact avec ce bureau afin d'évaluer dans quelle mesure VQF pourrait bénéficier d'une telle subvention dès 2021. À la suite de ces échanges positifs avec le BFEG, VQF a décidé de déposer une demande de soutien financier en 2021 pour le financement d'une partie de ses activités régulières.

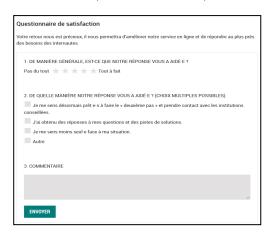
Par ailleurs, durant l'année passée, le BFEG a sollicité VQF afin de répondre à un sondage dans le cadre de son enquête sur les services de conseil par téléphone qui s'adressent aux victimes de violence (domestique) dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.

MISE EN PLACE D'UN QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU SERVICE DE CONSEIL EN LIGNE

Fin 2019, un questionnaire de satisfaction des réponses fournies par l'équipe des conseiller-ère-s en ligne a été mis en place afin de pouvoir évaluer l'impact du service de conseil en ligne et identifier les pistes d'amélioration possible.

Les internautes ayant posé une question peuvent donner une note (1-5) aux informations et conseils qui leur ont été transmis dans la réponse, indiquer en quoi le message reçu leur a été utile et laisser un message dans l'espace libre si elles ou ils le souhaitent. Le formulaire est facultatif et confidentiel. Après une année de mise en place, il a été possible d'analyser les réponses à ce questionnaire de satisfaction aussi bien quantitativement que qualitativement. Il est à noter que seules les réponses au formulaire des internautes vivant en Suisse ont été analysées.

En 2020, sur les 331 questions relatives à la violence au sein du couple provenant d'internautes vivant en Suisse, 71 formulaires ont été complétés, soit un taux de réponse de 21%.



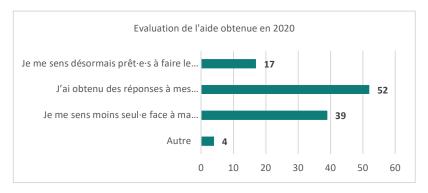


1. Appréciation globale positive des réponses et conseils obtenus

La première question du formulaire « De manière générale, est-ce que notre réponse vous a aidée e ? » permet d'évaluer l'appréciation globale de la réponse. Les internautes peuvent donner une note allant de 1 (« Pas du tout ») à 5 (« Tout à fait »). Sur un total de 71 formulaires remplis, le taux de satisfaction moyen pour l'année 2020 est de 4.5/5. Une analyse par mois démontre que le taux de satisfaction reste élevé et stable au fil des mois.

Impact des réponses sur les internautes : informations, conseils, prévention et soutien

La deuxième section du formulaire permet d'analyser plus précisément en quoi les messages des conseiller-ère-s en ligne ont aidé les personnes concernées. Trois options sont proposées, qui se réfèrent directement à trois objectifs que se fixe VQF via son service de conseil en ligne : faire le lien entre la personne contactant VQF et les institutions du réseau de Suisse romande, fournir une réponse personnalisée à sa ou ses questions et, finalement, communiquer à la personne qu'elle n'est pas seule. Une quatrième option (« autres ») permet d'ajouter un critère personnalisé. Plusieurs réponses sont possibles.



Ces résultats montrent que VQF répond à ses objectifs en termes d'information, conseil, prévention de la violence et d'offre de soutien aux personnes concernées. Finalement, l'option 4 « Autre » a été cochée par 4 internautes, dont 3 ont laissé un message personnalisé (« J'ai encore des questions » ; « j'ai déjà contacté » et « la réponse m'aide à me rappeler que j'ai raison de ne pas minimiser la situation »).

3. Commentaires libres

La troisième partie du formulaire est un espace libre où les internautes peuvent laisser un commentaire si elles ou ils le souhaitent. Sur 71 formulaires, 36 personnes ont laissé un commentaire personnalisé. Dans cette rubrique, les internautes ont bien souvent valorisé les conseils reçus et indiqué l'impact positif des réponses, notamment car elles leur permettent de valider leur vécu et de se sentir soutenue-s.

« Merci de me féliciter et de m'encourager, cela me donne de la force et je me sens moins seule. Je vois que je ne me suis pas trompée dans ma décision tellement je me reconnais dans tout ce que vous dites. Je comprends tellement que tant de victimes retournent chez leur harceleur si elles n'ont pas de soutien!!! » (reçu en août 2020)

« Je me sens validée dans le fait que oui, c'est de la violence, peu importe ce que j'ai fait ou pas pour induire ces comportements chez lui. Que c'est pas une vue de l'esprit et que ce n'est pas "normal" » (reçu en juin 2020)

Certains messages comportaient des propositions d'améliorations et ont souligné l'importance d'obtenir une réponse rapidement.

« Sachez que les 3 premiers jours suivant mon message je suis allée voir tous les jours si j'avais une réponse. Le délai est effectivement un peu long.... Merci pour votre travail » (reçu en janvier 2020)

Les personnes qui font l'Association

LE SECRÉTARIAT

Coordinatrice Marion Labeaut, depuis octobre 2017 (70%)

en congé maternité de mars à septembre
Coordinatrice remplaçante Amanda Terzidis, de mars à août 2020
Secrétaire Maria Roma Gasser, depuis 2015 (50%)
Comptable Jeremy Damon, depuis juillet 2020 (30%)

Psychologue répondante Erinë Sokoli, depuis 2019 (15h/mois)

Psychologue répondante remplaçante Fanny Odermatt, de mi-avril à octobre 2020 (15h/mois)

Stagiaires Sarah Osman *de janvier à juin* 2020 (50%)

Joséphine Gut *de juillet à décembre 2020 (50*%)

LE COMITÉ

En 2020, la composition du Comité de VIOLENCE QUE FAIRE a été la suivante:

Michèle Gigandet co-directrice du Centre d'accueil MalleyPrairie et Centre Prévention de

l'Ale, présidente de juin 2017 à juin 2020

Christian Anglada co-directeur du Centre d'accueil MalleyPrairie et Centre Prévention de

l'Ale, trésorier de juin 2017 à janvier 2020

Claudia D'Andrea assistante sociale à la Ville de Lausanne, membre depuis juin 2019, co-

présidente depuis juin 2020

Philippe Bigler responsable de l'AEMO Est vaudois, membre depuis juin 2019, co-

président depuis juin 2020

Mélina Bello éducatrice sociale au Centre d'accueil MalleyPrairie, membre depuis juin

2020

Sophie Leuenberger avocate et membre de l'Association Avocats Ressources en matière de

violences domestiques Vaud, membre depuis juin 2019

Xavier Pitteloud intervenant psychosocial, Alternative-Violence, Valais, membre depuis juin

2020

Stéphanie Reichenbach juriste à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille Valais, membre depuis

juin 2017

Myriam Saurugger experte-comptable, Vaud, trésorière depuis juin 2020

Irène Schmidlin cheffe de projet et juriste au sein du BEFH, Vaud, représentante du BEFH

depuis juin 2017

Luca Zuntini directeur du secteur Histoires de PARENTS & AEMO, Vaud, membre de

novembre 2017 à juin 2020

Les remerciements

Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur l'appui des institutions qui collaborent à nos activités ou qui nous soutiennent financièrement. Nous tenons à les remercier vivement.

LES CANTONS ROMANDS

Canton de VaudCanton de FribourgRépublique et canton de GenèveCanton de BerneCanton de NeuchâtelCanton du Jura

Canton du Valais

LES ORGANISMES DONATEURS (ORDRE ALPHABÉTIQUE)

CLAFV (Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises)
Fondation Alfred et Eugénie Baur
Fondation Assura
Fondation OAK

Et l'ensemble des donatrices et donateurs privés.

BUREAU DE L'ÉGALITÉ
entre les femmes et les homm























LES INSTITUTIONS
PARTENAIRES PARTICIPANT AU
SERVICE DE CONSEIL EN LIGNE
2020

Centre d'accueil MalleyPrairie VD

Centre Prévention de l'Ale VD

Centre LAVI VD

Ex-pression FR

Point du Jour VS

Solidarité Femmes-Centre LAVI FR

Solidarité Femmes Bienne

Merci aux membres de l'équipe pour leur précieux travail.



ANNEXE 01

INFORMATIONS STATISTIQUES

Nombre de questions posées sur le site provenant de Suisse et de l'étranger

Durant l'année 2020, 459 questions (contre 735 en 2019) relatives à la violence au sein du couple ont été posées à notre équipe de conseillerère-s en ligne via le site www.violencequefaire.ch . Bien que le site www.violencequefaire.ch soit spécifique à la violence au sein du couple, il a également reçu en sus, en 2020, 22 questions relatives à la violence au sein de la famille (dont 16 d'internautes domicilié-e-s en Suisse) et 4 questions liées à de la violence extrafamiliale (provenant uniquement d'internautes domicilié-e-s en Suisse).

Parmi les 459 questions posées relatives à la violence au sein du couple, 48% proviennent de personnes victimes (sans les personnes victimes de la section « jeunes »). Comme les années précédentes, les femmes sont surreprésentées (85%) parmi ces utilisateurs et utilisatrices du service de conseils en ligne. L'âge moyen de ces internautes posant une guestion est de 35.5 ans. Il est à relever gu'en 2020, une proportion plus importante d'internautes de l'entourage (25%) s'est adressée à VQF par rapport à 2019 (14%). Les statistiques de fréquentation du site se basent sur les données de Google Analytics.

	Nbre de sessions	Nbre utilisatrices et utilisateurs	Questions reçues					
			«je subis de la violence»	«je recours à la violence»	«je suis témoin de violence»	« jeunes »	« Autres »¹	
2020	84′585	70′105	221	26	117	89	6	
Moyenne/jour	231							

Profil des internautes ayant posé une question en lien avec la violence au sein du couple

Note: ces statistiques concernent uniquement les internautes qui nous posent des questions. Au moment de créer le pseudo, les informations suivantes leur sont demandées : canton ou pays de provenance, année de naissance, sexe.

Provenance des questions suisses

Le service de conseils en ligne a reçu 331 questions relatives à la violence au sein du couple provenant d'internautes domicilié-e-s en Suisse.

VD	GE	FR	VS	NE	JU	BE	Autres cantons
39.0 %	26.3 %	9.1 %	9.1 %	7.9 %	3.3 %	3.0 %	2.4%

Une partie des questions arrivant sur le site proviennent de l'étranger. Nous répondons également à ces questions, sans toutefois détailler notre message, et réorientons les internautes vers des structures dans leur pays.

Sexe des internautes

Général		« je subis de la violence »		« je recours à la violence »		« je suis témoins de violence « jeunes »					« Autres »¹				
Femmes	Hommes	Autres ²	Femmes	Hommes	Autres ²	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Autres	Femmes	Hommes	Autres	Femmes	Hommes
392	61	6	206	13	2	13	13	91	23	3	78	10	1	4	2

Âge des internautes

	« je subis de la violence »	« je recours à la violence »	« je suis témoin de violence »	« jeunes »	« Autres »¹
Âge moyen	40 ans	33 ans	40 ans	20 ans	36 ans

¹Les personnes classées sous « Autres » sont des personnes ne précisant pas leur rapport à la violence ou exerçant une violence symétrique

²La catégorie de genre « Autres » désigne les personnes trans, intersexes et non-binaires.



ANNEXE 02

BILAN AU 31.12.2020

ACTIF	2020	2019
Actif circulant		
Liquidité		
Caisse	74.65	130.55
Compte courant postal	68'120.70	54'606.01
	68'195.35	54'736.56
Comptes de régularisation		
Actifs transitoires(1)	50.00	20'696.00
Total de l'actif circulant	68'245.35	75'432.46
Actif immobilisé		
Total de l'actif immobilisé	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	68'245.35	75′432.56

PASSIF	2020	2019
		2010
Fonds étrangers		
Dettes à court terme		
Assurances sociales	3'353.30	2'134.90
Impôt à la source	3.35	0.00
	3'356.65	2'134.90
Comptes de régularisation		
Passifs transitoires	18'871.30	17'548.78
	18'871.30	17'548.78
Total des fonds étrangers	22'227.95	19'683.68
Fonds propres		
Réserve sur bénéfice	45'000.00	30'000.00
Résultat reporté	10'748.88	8'725.74
Résultat de l'exercice	-9'731.48	17'023.14
Total des fonds propres	<u>46'017.40</u>	<u>55'748.88</u>
TOTAL PASSIF	68'245.35	75'432.56

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions et dons (avec convention) (2)

Fonds affectés

Divers dons (recherche de fonds) (3)

Cotisations

Revenu de la sous-location

Autres revenus

Total des produits d'exploitation

2020	2019
166'391.00	150'122.00
0.00	5'000.00
18'710.00	36'569.00
2'110.00	1′830.00
8'160.00	8'160.00
801.12	760.00
196'172.22	202′441.00

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel (4)

Loyer et frais de locaux

Site internet

Charges de répondance (4)

Frais de campagne

Matériel informatique

Frais généraux et d'administration

Total des charges d'exploitation

RESULTAT NET D'EXPLOITATION

Charges financières

RESULTAT NET

155'897.51	127'075.10
21'746.35	21'720.00
4'458.05	5'336.85
12'004.98	16'837.94
0.00	5'257.94
5'106.55	1'712.60
6'622.76	6'889.33
205'836.20	184'829.36
-9'663.98	17'611.64
-67.50	-588.50
-9'731.48	17'023.14



ANNEXE 03

ANNEXE AUX COMPTES 2020

I. Généralités

L'association a été créée en 2006 et n'est pas inscrite au registre du commerce. Elle est dirigée par un Comité composé entre 6 et 8 membres.

II. Principes comptables adoptés

Les comptes annuels ont été établis conformément aux articles 957 et ss du Code des Obligations et droit civil suisse concernant les associations (art. 60 ss CC)

Capital

L'association n'a pas de capital de dotation.

Par décision du Comité, des réserves ont été créés en 2018 et 2019 par prélèvement sur le bénéfice reporté pour un montant total de CH 45'000.-.

III. Indications et détails relatifs à certains postes du bilan et du compte de résultat

	2020 CHF	<u>2019</u> CHF
1. <u>Actifs transitoires</u>	50.00	20'696.00
Revenus à recevoir	50.00	14'239.70
Charges payées d'avance	0.00	6'456.30

2. Subventions et dons selon conventions signées

Entité	ordinaire	extraordinaire	total	total
Fondation Oak	74'258.00	9'991.00	84'249.00	81'980.00
Canton de Vaud	20′000.00	24'000.00	44'000.00	25'000.00
Canton de Genève	19′248.00	0.00	19′248.00	19'248.00
Canton de Neuchâtel	5'562.00	0.00	5'562.00	5'562.00
Canton du Valais	5'034.00	0.00	5'034.00	5'034.00
Canton de Fribourg	4'608.00	0.00	4'608.00	9'608.00
Canton de Berne	1'920.00	0.00	1'920.00	1'920.00
Canton du Jura	1'770.00	0.00	1'770.00	1'770.00
TOTAL	132'400.00	33'991.00	166'391.00	150'122.00

3. Dons suite aux recherches de fonds

TOTAL	18'710.10	36'569.00
Don Loterie romande	0.00	20'000.00
Clubs Soroptimist et Zonta	0.00	1'800.00
Dons de particuliers	1'100.00	14'769.00
Fiduciaire Fidinter, Lausanne	200.00	0.00
Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises CLAFV (don Covid19)	1'000.00	0.00
Fiduciaire Fitag, Echallens	1400.10	0.00
Fondation X (anonymat souhaité)	5'000.00	0.00
Fondation Assura, Pully	5'000.00	0.00
Fondation Alfred & Eugénie Baur	5'000.00	0.00

4. Charges de personnel et charges de répondance

En 2019, un montant de CHF 7'987.30 a été passé sous « charges de répondance » alors qu'il s'agissait d'un salaire versé à une collaboratrice. Afin de permettre la comparaison avec 2020, ce montant a été reclassé.

IV. Informations complémentaires

5. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Nombre d'emplois à plein temps t10
6. Dette envers l'institution de prévoyance
953.40
850.20

7. <u>Evénements importants survenus après la date du bilan</u>

Après la date de l'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Comité, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2020 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

Association VIOLENCE QUE FAIRE